

1.

Débitrice: **Paul Bianco SA**, rue du Cardinal-Journal 11,
1217 Meyrin GE
2.

Remarques: Exploitation d'un atelier de construction
métallique, tôlerie et aluminium.
Dans les faillites mentionnées ci-dessu, sont déposés et peu-
vent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (ref. no 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (ref. no 2
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un
délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca-
tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour
contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état
de revendication seront considérées comme acceptées.
Réf. no. 2
Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08

Office des faillites
1227 Carouge
(04324508)